

## **EXPERIMENTATION D'UN PEDIBUS A PIEDS A L'ECOLE !**

Les parents délégués, du primaire et de maternelle, associés à l'école et à la mairie ont mené une enquête sur les moyens de transport utilisés sur les trajets domicile-école à la fin de l'année scolaire 2020/2021. L'objectif de cette enquête était d'évaluer les attentes et besoins de chacun, autour d'un projet de service d'accompagnement à pied vers l'école, le pédibus.

L'enquête a fait apparaître que plus de 50% des élèves des écoles maternelles et primaires « Les mariniers » seraient susceptibles d'utiliser le pedibus pour se rendre à l'école.

Pour consolider les besoins recensés et les modalités de mise en œuvre nous vous proposons de participer à une phase de « test » d'un pedibus.

2 lignes présentées plus loin sont proposées.

Vous trouverez en pièces jointes :

- Une fiche de présentation du PEDIBUS
- Une fiche d'inscription pour chacun de vos enfants et pour vous-même, en tant qu'accompagnateur
- Les 2 lignes de pedibus proposées

# PEDIBUS – A PIEDS A L'ECOLE!

## Fiche d'inscription

Nom :

Classe(s) :

Prénoms des enfants concernés :

Adresse :

Téléphone :

### Inscription des enfants :

- remplir le document ci-dessous pour inscrire les enfants sur une ligne
- cocher les créneaux qui vous intéressent

Je soussigné(e) M. ou Mme ..... souhaite inscrire mes enfants  
sur la ligne n° ..... de l'école Les Mariniers

### Mes enfants prendront le Pédibus le :

	lundi	mardi	jeudi	vendredi	samedi
Aller					

### Arrêt concerné :

### Inscription des parents :

- Si vous êtes disponible de manière régulière, cochez le trajet qui vous intéresse pour l'accompagnement.
- Si vous n'êtes pas disponibles régulièrement mais souhaitez accompagner à l'occasion, cochez également la case "pour remplacements".
- Vous signerez une convention d'accompagnement et serez prévenu(e) du planning des accompagnateurs.
- Vous participerez à une réunion d'information **le vendredi 5 novembre de 17h00 à 18h00**

Je soussigné(e) M. ou Mme ..... souhaite accompagner le Pédibus de la ligne n° .....

### Je peux accompagner le Pédibus le :

	lundi	mardi	jeudi	vendredi	samedi
Aller					

### Arrêt concerné :

Je souhaite faire des remplacements ou accompagner le Pédibus selon mes disponibilités suivantes : .....

J'accepte que mes coordonnées soient diffusées auprès du réseau d'accompagnateurs.

Date :

Signature

## **Le PEDIBUS, c'est quoi ?**

**C'est un groupe d'écoliers conduit à pied par des adultes** (souvent des parents) bénévoles, qui suit un itinéraire précis pour accompagner les enfants en toute sécurité et à l'heure à l'école.

Comme le bus, les enfants rejoignent des points d'arrêts déterminés au plus près de leur domicile.

## **Le PEDIBUS, ça sert à quoi ?**

- Pour les parents : partir tranquille à la bonne heure en toute confiance
- Pour les enfants :
  - favoriser leur bonne santé par un peu d'exercice, lutter contre l'obésité précoce, améliorer leur attention en classe
  - apprendre à se déplacer dans le village
  - diminuer la dépendance de la voiture lors des déplacements

Pour tous-tes :

- **Moins de voiture aux abords de l'école**
  - réduire les nuisances de la voiture et les autres dangers de la rue (insécurité routière, stationnement, agression, bruit, stress)

## **Quelle assurance pour le PEDIBUS ?**

**Les assurances individuelles et scolaires couvrent le PEDIBUS, cette nouvelle façon d'aller à l'école.** Il s'agit d'une entraide entre parents et les responsabilités ne sont pas différentes de celles que l'on assume pour conduire les camarades de l'enfant à un goûter ou une activité sportive.

Si un enfant est blessé sur le chemin de l'école, le dommage corporel subi par l'enfant sera couvert par l'assurance scolaire ou garantie individuelle-accident auxquelles les parents souscrivent.

Si un enfant provoque un accident sur le trajet, la responsabilité civile des parents de l'enfant fautif est couverte par l'assurance scolaire ou par la responsabilité civile familiale.

## **Qui accompagne le PEDIBUS ?**

Les accompagnateurs sont des bénévoles, parents d'élèves ou des personnes de la commune souhaitant participer à ce service et qui se seront manifestées auprès de la mairie pour le faire. Chaque accompagnateur participe à une réunion de rentrée pour reprendre les règles de sécurité à respecter.

Chaque accompagnateur est équipé d'un gilet de sécurité pour être identifié par les enfants et repéré par les véhicules. Chaque accompagnateur a un remplaçant qu'il peut mobiliser en cas d'indisponibilité.